

RESIDENCE JEANNE D'ARC

Association de Gestion du Foyer-Logement Jeanne d'Arc

TARIFS ET LISTE DES PRESTATIONS FOURNIES

Madame, Monsieur,

*Vous trouverez, ci-dessous, un descriptif des différents services que nous vous offrons au sein de la Résidence Jeanne d'Arc applicable à compter du **1^{er} Mai 2019**.*

Nous proposons des appartements de type F1, F2 et F2bis que vous pourrez aménager avec vos propres meubles. Ils sont tous équipés de sonnettes d'alarmes reliées constamment à des gardiennes 24h/24. Ils sont constitués d'une petite entrée, d'une salle de bains, d'une kitchenette. Une pièce principale avec balcon pour les F1 ; d'un salon/salle à manger et d'une chambre pour les F2 et F2bis.

Les prix, fixés par un arrêté du Président du Conseil Départemental, pour l'année 2019 sont les suivants :

Pour l'hébergement :

- **24.68** €/jour pour un F1 soit **pour 30 jours : 740.40 €**
- **30.98** €/jour pour un F2 soit **pour 30 jours : 929.40 €**
- **39.68** €/jour pour un F2bis soit **pour 30 jours : 1190.40 €**

L'allocation logement, attribuée suivant les conditions de ressources, peut venir en déduction du prix d'hébergement

Dans le prix d'hébergement sont compris :

- Le montant du droit d'occupation du logement, le montant des charges (taxe de déversement à l'égout, d'enlèvement des ordures ménagères), Les dépenses de chauffage, d'eau froide et chaude, le ménage à périodes régulières, le lavage des vitres tous les trois mois, les différentes animations, l'activité de gymnastique, les actions de prévention santé, l'assurance habitation de l'appartement, la blanchisserie et le service internet Wi-Fi.

Restent à la charge du Résident :

- L'électricité du logement, la Taxe d'habitation, il est également demandé de déjeuner un minimum de 3 fois par semaine au restaurant.

En option :

- Il est possible de souscrire un abonnement téléphonique de 10 € mensuel incluant les consommations illimitées vers les téléphones fixes et 0.15€/min pour les communications vers les portables.

- Il est possible d'effectuer des photocopies au secrétariat 0.30€ la page.

- Un repas est confectionné tous les jours à midi, au prix de 10,00€, il est pris en salle à manger. Le potage du soir est offert lorsque le Résident prend le repas de midi.

Le potage peut-être également vendu seul au tarif de 1.50€ l'unité.

Depuis le 29/04/2019, dans le cadre des actions de prévention concernant la nutrition et l'intégration sociale, il est demandé au résident entrant de prendre obligatoirement trois repas par semaine.

Sur demandes spécifiques, le repas peut être porté dans l'appartement du Résident avec un supplément de 0.5€ si la personne ne peut pas se déplacer ou 2€ si pour convenance personnelle.

Pour la dépendance :

- GIR 1 - 2 = 7.61€/jour soit pour 30 jours 228.30 €
- GIR 3 - 4 = 4.82 €/jour soit pour 30 jours 144.60 €
- GIR 5 - 6 = 2.04 €/jour soit pour 30 jours 61.20 €

Coût du logement (hébergement + dépendance) :

Type appartement	Hébergement	GIR - Dépendance		Prix de journée	<u>30 jours</u>
F1	24.68 €	1 - 2	7.61 €	32.29 €	968.70 €
		3 - 4	4.82 €	29.50 €	885.00 €
		5 - 6	2.04 €	26.72 €	801.60 €
F2	30.98 €	1 - 2	7.61 €	38.59 €	1157.70 €
		3 - 4	4.82 €	35.80 €	1074.00 €
		5 - 6	2.04 €	33.02 €	990.60 €
F2 bis	39.68 €	1 - 2	7.61 €	47.29 €	1418.70 €
		3 - 4	4.82 €	44.50 €	1335.00 €
		5 - 6	2.04 €	41.72 €	1251.60 €

A l'entrée, il est perçu un dépôt de garantie d'un montant égal à 30 jours de loyer.

Les demandes d'entrée sont prises en compte en remplissant le dossier d'admission. Lors de votre entrée dans la Résidence, il vous sera demandé un certificat attestant que:

- votre GIR (Groupe Iso Ressource) est égal à 5 ou 6, c'est-à-dire que votre état de santé vous permet de réaliser les gestes de la vie courante. Dans le cadre de l'agrément résidence autonomie, les personnes en GIR 4 pourront également être admises sous certaines conditions.
- Vous n'êtes pas atteint de maladie contagieuse.
- Vous n'êtes pas atteint de troubles psychiatriques.
- Etre âgé de plus de 60 ans

Sous certaines conditions, des personnes de moins de 60 ans peuvent être admise, dans ce cadre le prix moyen d'hébergement journalier est de 34.22€

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez visiter ou des informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Directrice,
Fanny PETAUTON